

PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE MEDIATEUR FAMILIAL

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'Université Paris Nanterre innove en 1992, en créant la première formation universitaire en France de médiateur familial. Dès le début, cette formation s'est construite sur une collaboration entre l'Université et un service de médiation familiale, l'APME Médiation, ce qui permet d'allier dans son programme les enseignements universitaires à l'expérience de terrain de médiateurs familiaux. Depuis 2003, le partenariat se poursuit avec l'APME Formation d'abord au sein du Service de Formation Continue de l'Université puis au sein de l'UFR Droit et Science Politique. Depuis 2004, la formation s'est adaptée aux textes créant le Diplôme d'Etat de médiateur familial, tout en gardant cette spécificité d'organisation.

Objectifs de la formation

A l'issue de leur formation, les stagiaires doivent avoir acquis les compétences leur permettant de :

- rattacher l'action au processus général de médiation: analyser la demande et la situation familiale dans toutes ses dimensions sociologiques, psychologiques, juridiques et financières, orienter si nécessaire les demandes vers les autres professionnels du champ familial.
- mettre en œuvre un processus de médiation familiale : conduire un entretien de médiation avec les adultes et/ou des enfants, gérer les conflits interpersonnels et dépasser les "impasses", établir les différents budgets de la famille, rédiger des accords de médiation pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- Développer des actions de promotion et de développement de la médiation familiale.

Le cursus de formation doit également leur permettre d'assimiler les règles déontologiques de leur future pratique professionnelle.

Organisation de la formation

La formation au Diplôme d'Etat de médiateur familial de l'Université de Paris Nanterre est organisée sur 2 années. Elle prévoit :

- 7 Unités de formations (dont l'unité principale comporte 280h de théorie et pratique à la médiation)
- Un stage de 105 heures
- La 1^{ère} année est consacrée aux enseignements théoriques et pratiques et se déroule les lundis et mardis en dehors de vacances universitaires.
- La 2^{ème} année, consacrée au stage et à l'élaboration du mémoire professionnel de recherche, prévoit une dizaine de regroupements en fin de semaine (les vendredi et quelques jeudi).

La formation est accessible en formation continue et en alternance

Le mode d'enseignement se fait en présentiel

Débouchés professionnels : Médiateur·trice familial·le

Niveau de sortie : Niveau II

Les modules sont répartis comme suit :

Unité de formation	Contenu	Nombre d'heures/année		
		Année 1	Année 2	Total
ACCUEIL ET BILAN		14	0	14
MEDIATION	Présentation de la médiation dans ses aspects généraux (Principes, éthique, gestion des conflits, grilles d'analyse des situations et techniques d'entretiens spécifiques)	56	14	70
MEDIATION FAMILIALE	Présentation et Approfondissement des différentes étapes et processus de-la Médiation Familiale	189	21	210
ANALYSE DE PRATIQUE ET ACCOMPAGNEMENT AU PROCESSUS DE MEDIATION	Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique	0	35	35
METHODOLOGIE DU MEMOIRE	Méthodologie du mémoire d'initiation à la recherche centrée sur la médiation familiale intégrant la posture de tiers et le processus de médiation familiale.	0	14	14
DROIT	Introduction au droit de la famille et au droit patrimonial de la famille	63	0	63
PSYCHOLOGIE	Présentation des structures familiales et des effets du conflit. Approche analytique et approche systémique	63	0	63
SOCIOLOGIE	Présentation des évolutions socio-historique et anthropologique de la famille et approches par l'interculturalité.	35	0	35
STAGE	Acquisition de la posture professionnelle du médiateur familial	0	105	105
TOTAL		420	189	609

ADMISSION ET INSCRIPTION

La période d'inscription est ouverte.

La rentrée universitaire est prévue en janvier 2018

Admission

Le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales (art. L.451-1 du Code de l'Action sociale et des Familles) ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du Code de la Santé publique
- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau II des professions juridiques, psychologiques ou sociologiques (licence ou maîtrise) délivré par un EPCSCP ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat
- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Inscription

Chaque candidat doit compléter et envoyer un dossier d'inscription à l'adresse postale suivante :
Université Paris Nanterre UFR DSP - Bât.F Bureau 101c - 200 avenue de la République - 92 001 Nanterre Cedex

Le dossier d'inscription est à télécharger à l'adresse suivante : https://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-/preparation-au-diplome-d-etat-de-mediateur-familial-97313.kjsp?RH=for_dipg%C3%A9n

Les frais d'inscription 2017-2018 sont les suivants :

Formation continue avec une prise en charge : 8500€

Formation continue sans prise en charge : 5200€

CONTACT

Equipe de formation :

- Responsable pédagogique :
Anne Bouteille anne.bouteille@accalmie.fr
- Coordinatrice pédagogique :
Isabelle Pasquier pasquier.magnusson@gmail.com
Nathalie Beziat-Langlois nathaliebeziatlanglois@gmail.com
- Enseignant Chercheur :
Sophie Rozez srozez@uparis10.fr

Responsable Administrative de la Formation :

Nicole ARMOUDON

Bât F Bureau 101 C - 01.40.97.77.90 –

n.armoudon@u-paris10.fr